

■ **Société immobilière Grancy-Rond-Point C. S.A.**, à Lausanne (FOSC du 02.10.2000, p. 6720). La société est dissoute par suite de faillite prononcée par le Président du Tribunal de l'arrondissement de Lausanne le 10 juin 2004. La raison sociale devient: **Société immobilière Grancy-Rond-Point C. S.A. en liquidation**.
Journal no 7249 du 12.07.2004
(02363068 / CH-550.1.003.921-5)